

L'
é
c
h
o



Janvier 2019 N°13

Déjà 1 an

des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Conseil Municipal décembre

Conseil Municipal Janvier

Loto OGEC

Maison Assistance Maternelle - Carnaval

APED

Association des familles

Atelier "Bien Etre - Annonce

Club "Arc en Ciel"

Bibliothèque

Maison des Jeunes

CAD

Cinéma itinérant

Théâtre - Loi LABBE

Dans la presse

Actus intercommunales

Maison de service public

Araire

Prélèvement à la source

Je vote

En février, l'écho sera monté par "Société de boules"

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Jeudi 6 Décembre 2018

Nombre de conseillers : 13

Présents : 10

Votants : 10

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 6 Décembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 29 Novembre 2018

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, Mme Florence BRIERE, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Benoit VERNAISON, M. Wilfried ROLLET, M. Marc FERLAY, M. Sébastien BALMONT.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h36

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant une demande de subvention de l'Association Roannaise Pour l'Apprentissage.

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité le versement de cette subvention.

Délibération adoptée à l'unanimité

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION SOLIDAIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS

Messieurs Marc GOUTAGNY et Jean CAMY sont venus présenter l'association Solidair-Aidants et leur projet au Conseil Municipal.

Solidair-Aidants est une jeune association créée en janvier 2018 dont le siège est à Duerne et qui regroupe d'autres associations des Monts du Lyonnais.

Elle a pour but d'aider les malades atteints de maladies dégénératives du cerveau et leurs aidants.

Leur projet de colocation en responsabilité partagée pour des personnes âgées en perte d'autonomie pourrait s'inscrire dans celui du nouveau quartier de Duerne.

Ils souhaiteraient mettre en place une structure en rez-de-chaussée de 7 à 8 logements en location pour des personnes des Monts du Lyonnais qui ne sont plus autonomes.

Leur besoin serait de 8 chambres indépendantes de 20 m2 avec douche, toilettes et point de chauffe ; un espace commun de 40 m2 ; une cuisine ouverte ; une laverie ; un jardin accessible le tout en cœur de village.

Les résidents seront pris en charge 24h/24 par 5 professionnels à temps plein et leurs familles.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal ce qu'il pense du projet.

Réponse : **A priori positif du conseil**

POINT SUR LE CHANTIER DE L'ECOLE

Le bâtiment des primaires a bien avancé et devrait être opérationnel pour la rentrée des vacances scolaires de février 2019.

Le bâtiment neuf avance. Un test d'étanchéité aura lieu le 12 décembre 2018 et un test en caméra thermique aura lieu le 13 décembre 2018 pour vérifier l'isolation.

Les panneaux photovoltaïques sont posés.

• DELIBERATION : AVENANTS DES TRAVAUX DE L'ECOLE

Un avenant à valider :

Lot 5 – entreprise CHARDON : fourniture et pose tablettes 3 plis : 760 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité

CONTRAT D'ASSURANCES

Un audit des garanties et des tarifs a été fait auprès de 32 communes de la CCMDL.

14 communes ont renégocié collectivement leurs contrats d'assurance.

Le tarif est moins cher et les risques sont mieux couverts pour la commune.

En 2018, le coût annuel des assurances auprès de GROUPAMA était de 9237.01 € TTC.

En 2019, le coût annuel sera de 4368.94 € TTC et les prestataires seront GROUPAMA et SMACL.

Soit une économie de 4868.07 € TTC.

POINT SUR LE PLU

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil que la réunion du mardi 20 Novembre 2018 avec les Personnes Publiques Associées a permis d'obtenir leur aval sur une phase d'étape nécessaire pour avancer. Une réunion publique sera organisée en février 2019.

ADRESSAGE – NOUVEAU NOM DE RUES

Monsieur Benoit VERNAISON rappelle aux membres du Conseil la nécessité de mettre des noms de rues en campagne en prévision du raccordement à la fibre. Il présente pour être voté les 45 noms de chemins communaux et le nom des chemins ruraux. Le principe général étant que le nom correspond au dernier hameau desservi en partant du bourg. Une réunion publique sera organisée.

Délibération adoptée à l'unanimité

ACQUISITION TERRAIN ATTENANT A LA CAVE DES COURTINES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que Monsieur et Madame PIEGAY Jean-Pierre accepte de céder à la commune le terrain attenant à l'ancienne cave fromagère située aux Courtines. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'acte notarié correspondant à l'acquisition du terrain de 3531 m2 attenant à la parcelle C93 pour un montant de 1 100 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

AVENANT ET PARTICIPATION 2019 A LA CONVENTION CONSEIL EN DROIT DES COLLECTIVITÉS DU CDG69

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la Convention passée avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour une mission d'assistance juridique. Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un projet d'avenant établi par le Centre de Gestion, précisant que la participation financière due à compter du 1^{er} janvier 2019 sera de 719 €. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'avenant à intervenir entre les deux parties.

Délibération adoptée à l'unanimité

OXYRIA : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition tarifaire du bureau d'études OXYRIA concernant une mission d'assistance pour désigner un maître d'œuvre pour les travaux de réparation et de sécurisation de l'Église. Cette mission s'élève à 4200 € HT. Différentes études seront réalisées. Le clocher sera étudié pour éventuellement mettre un clocheton. Les travaux ne débuteront pas avant 2020. L'Église restera donc fermée jusqu'en 2020. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'acte d'engagement.

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2018 :

CHAPITRE	SECTION INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES
2313	Opération 221 - Regroupement des écoles	- 900 €	
2313	Opération 220 - Aménagement cœur du village		+ 900 €
	TOTAUX	900 €	900 €

Délibération adoptée à l'unanimité

PROJET D'EXPÉRIMENTATION DE FUSION LOCALE ENTRE LE PÔLE EMPLOI ET LES MISSIONS LOCALES VOLONTAIRES

Monsieur le Maire lit à l'assemblée le courrier reçu de la Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais concernant le souhait de l'État de fusionner les Misions Locales et le Pôle Emploi. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer concernant cette démarche.

Le Conseil Municipal exprime à l'unanimité son refus de fusion des Missions Locales au sein de Pôle Emploi.

Délibération adoptée à l'unanimité

RAPPORT SUR L'EAU ANALYSÉE LE 22/10/2018

Madame Sophie RODIER informe les membres du Conseil sur le fait que l'eau des Courtines reste non potable.

RAPPORT ACTIVITÉ 2016 DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport du Département du Rhône.
Il ressort des statistiques que la Bibliothèque de Duerne est bien tenue.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES

Madame Florence BRIERE présente les grandes lignes du réseau des bibliothèques appelé ComMonLy dont l'inauguration aura lieu le 14 décembre 2018 à la Salle Marius Deal de Duerne.

Mise en place d'un logiciel commun pour l'échange de livres.

Une carte valable dans toutes les bibliothèques du réseau.

Madame Florence BRIERE présente l'Annexe 2 du Règlement intérieur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il valide l'Annexe 2 du Règlement intérieur et s'il l'autorise à le signer.

Délibération adoptée à l'unanimité

RAPPORT – RESTITUTION DE LA 10^{ème} ENQUETE SUR LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DES MONTS DU LYONNAIS

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA CLASSE DÉCOUVERTE DES ELEVES DE CM DE L'ÉCOLE DES COURTINES

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil avoir été sollicité par Madame Sandrine MADRID pour obtenir une aide financière pour le transport, lors du voyage en classe découverte à VERRIERE EN FOREZ des élèves de CM. Le Conseil décide d'attribuer une aide financière de 1000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- Monsieur Bertrand CHAMBE informe le Conseil que la Commission Tourisme a validé les statuts de l'OTI dont la prise d'effet sera le 1^{er} janvier 2019.
- Monsieur Bertrand CHAMBE présente au Conseil les nouveaux panneaux VTT décidés en Commission Tourisme.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Patrick HERRERO informe le Conseil des démarches mises en œuvre par le Syder à propos des IRVE (Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques). 2 de ces installations avaient été envisagées par la communauté de communes (une rapide et une lente), mais au vu des tarifs, ce sont finalement 4 IRVE qui seront installées. Pour l'instant une à Montrottier et une à St Symphorien sur Coise, la décision pour les 2 autres sera prise rapidement.
- Monsieur le Maire précise au Conseil que la MJ sera fermée tout le mois de décembre 2018 pour cause de désordres (ménage pas fait et présence d'alcool).
- Monsieur le Maire informe le Conseil que l'Inauguration du réseau bibliothèque de la CCMDL aura lieu le vendredi 14 Décembre 2018 à la Salle Marius Deal.

- Lors du Conseil Municipal du 4 octobre 2018, Monsieur le Maire a fait état de la demande de Monsieur Marc FERLAY pour être épaulé au Groupement des 4 Cantons et de désigner un délégué supplémentaire. Madame Florence BRIERE s'est proposée pour aider et participer à cette grande manifestation de nos Monts du Lyonnais.
- **La distribution des sacs poubelles aura lieu :**
 - **Samedi 15 Décembre 2018 de 9h à 12h au caveau de la Mairie.**
La permanence sera tenue par : Marie-Dominique CHEVRON, Sébastien BALMONT, Benoit VERNAISON.
 - **Samedi 19 Janvier 2019 de 9h à 12h au caveau de la Mairie**
La permanence sera tenue par : Florence BRIERE, Bertrand CHAMBE, Marc FERLAY
- **Les vœux du Maire auront lieu le Samedi 12 Janvier 2019 à 10h00 à la Salle des fêtes**

La séance est levée à 23h22



A compter du 1^{er} janvier 2019, la Trésorerie de Saint-Symphorien-sur-Coise sera renommée Trésorerie des Monts du Lyonnais.

Ses coordonnées :

**110 avenue de la Libération
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Téléphone : 04 78 48 42 06**

Horaires :

**les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00
le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Fermée le vendredi**



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Jeudi 10 Janvier 2019

Nombre de conseillers : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an Deux Mil dix-neuf, jeudi 10 Janvier, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 4 janvier 2019

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, Mme Florence BRIERE, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Benoit VERNAISON, M. Marc FERLAY, M. Sébastien BALMONT.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE, M. Wilfried ROLLET.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h39

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter plusieurs délibérations à l'ordre du jour :

- Changement de l'administrateur pour le SPL Enfance en haut du Lyonnais
- Harmonisation et transfert de la compétence jeunesse à la CCMDL
- Taxe aménagement

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces ajouts.

POINT SUR LE CHANTIER DE L'ECOLE

Le bâtiment des primaires devrait être opérationnel pour la rentrée des vacances scolaires de février 2019.

Le chantier du bâtiment des maternelles prend tournure et pourrait être opérationnel pour la rentrée des vacances scolaires d'avril 2019.

Le test d'étanchéité qui a eu lieu le 12 décembre 2018 et le test en caméra thermique qui a eu lieu le 13 décembre 2018 pour vérifier l'isolation sont plutôt concluants.

Une partie des enrobés ne sont pas conformes et seront à refaire devant les portes.

Il faut prévoir de refaire la voirie et les trottoirs devant l'école.

Pour l'enseigne de l'école des propositions seront demandées au corps enseignant puis étudiées.

• DELIBERATION : AVENANTS DES TRAVAUX DE L'ECOLE

Des avenants à valider :

Lot 10 Enduits de façades	SASU VINCENT	Isolation de laine de roche et finition enduit RME	5530 € HT (hors marché)
Lot 02 Maçonnerie	SAS ROUSSET	Réalisation d'un socle pour encastrement des logettes PV	1670 € HT
Lot 05 Menuiseries intérieures	SERGE CHARDON	Plans de travail stratifiés et panneaux d'affichage	2523.50 € HT
Lot 08 Carrelage	ARCHIMBAUD CONSTRUCTION	Changement revêtement de sol sanitaire et vestiaire	-1038.85 € HT
Lot 09 Sols collés	SARL COURBIERE ET FILS	Changement revêtement de sol sanitaire et vestiaire	1744.26 € HT
Lot 07 Plâtrerie peinture	Groupe C.A.E.	Isolation contre longrines	5636 € HT
Lot 07 Plâtrerie peinture	Groupe C.A.E.	Remplacement cloisons en 98/48	700 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR UNE JOURNEE D'INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE DUERNE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil avoir été sollicité par l'Association des familles de Duerne pour obtenir une aide financière pour une journée d'initiation aux gestes qui sauvent organisée en partenariat avec la Croix Blanche de Brignais qui aura lieu le 23 Mars 2019 à la Salle Marius Deal.
Le conseil décide d'attribuer une aide financière de 350 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

REFUS DU DOSSIER DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'une demande de subvention de 50 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local avait été demandé le 27 avril 2018 pour aider au financement des travaux de réparation et de mise en sécurité de l'Église.
En date du 17 décembre 2018, la commune de Duerne a reçu leur refus d'attribution de subvention.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OGEC ET SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR 2019

Monsieur le Maire explique que chaque année une subvention de 40 000 € est versée à l'OGEC en deux fois, 20 000€ début mars et 20 000€ début octobre. Une convention doit être signée chaque année dans ce sens.
Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer la convention pour 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité

TRANSFERT COMPÉTENCE JEUNESSE A LA CCMDL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que certaines communes exercent la compétence jeunesse à travers une contractualisation avec la CAF. Pour d'autres communes, la compétence est exercée à travers la mise en place, depuis de nombreuses années, d'un accueil de loisirs géré en régie directe par la CCCL et transféré à la CCMDL. Il convenait donc soit de faire redescendre la compétence au niveau communal, soit d'acter un transfert à la CCMDL pour les communes qui exercent cette compétence directement. Suite aux débats en conférence des maires, au Bureau communautaire et au sein de la commission « Jeunesse/sports et loisirs », c'est cette dernière option qui est retenue et proposée au Conseil communautaire.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil approuve à l'unanimité le transfert de la compétence jeunesse à la CCMDL

Délibération adoptée à l'unanimité

TAXE AMÉNAGEMENT

Monsieur le Maire explique au Conseil que la Direction Départementale des Territoires du Rhône a transmis les notices « Taxe d'aménagement » et « redevance d'archéologie préventive » actualisées aux valeurs forfaitaires 2019. Cette taxe permet de financer les équipements publics de la commune : voirie et réseaux, raccordement à l'égout.
Monsieur le Maire indique que le taux de cette taxe depuis le 1^{er} mars 2011 est de 4% et demande au Conseil de voter un taux.

Le Conseil vote à l'unanimité un taux de 4 %.

CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR SPL ENFANCE EN HAUT DU LYONNAIS

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le SPL ENFANCE EN HAUT DU LYONNAIS change de Directeur. Madame Laurence GRANGY succède à Monsieur Ezéchiél BUREL.

Une modification doit être faite au Tribunal de Commerce.

Monsieur le Maire propose de modifier la composition des représentants de la Commune.

Madame Marie-Dominique CHEVRON se propose pour être administrateur du SPL ENFANCE EN HAUT DU LYONNAIS pour succéder à Madame Virginie BELMONTE

Le Conseil accepte ce changement à l'unanimité.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Aucun compte rendu des commissions.

QUESTIONS DIVERSES

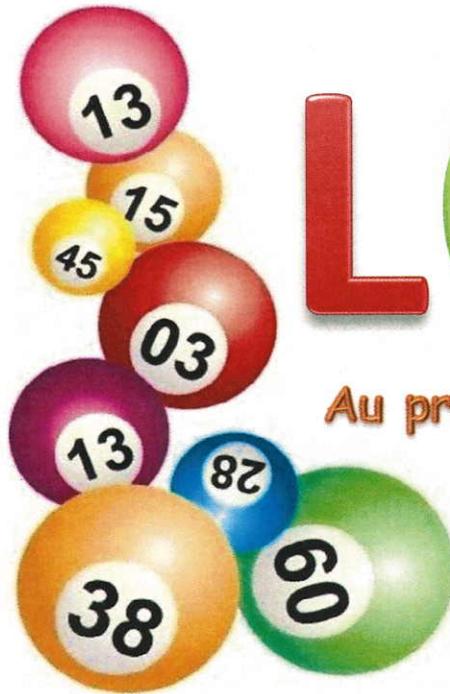
- **Grand débat national**
Une réunion publique sera organisée le jeudi 31 Janvier 2019 à 20h00 à la Salle des Fêtes de Duerne.
Réunion ouverte à tous pour s'exprimer, discuter et répertorier les revendications.
La commune de Duerne a mis en place un cahier de doléances disponible au secrétariat de la Mairie.
- Madame Marie-Dominique CHEVRON indique au Conseil que la commune est à la recherche de sacs jaunes auprès d'autres communes.
- **Le Guide du tri - calendrier 2019 pour le ramassage des sacs jaunes et des sacs noirs à Duerne est disponible au secrétariat de la Mairie, sur le site de la Mairie et a été affiché en Mairie et au Vival**
- Monsieur le Maire précise au Conseil que la MJ reste fermée pour cause de désordres (ménage pas fait et présence d'alcool).
- **La distribution des sacs poubelles aura lieu :**
 - **Samedi 19 Janvier 2019 de 9h à 12h au caveau de la Mairie**
La permanence sera tenue par : Florence BRIERE, Bertrand CHAMBE, Marc FERLAY
- **Les vœux du Maire auront lieu le samedi 12 janvier 2019 à 10h00 à la Salle des fêtes en présence de Monsieur Christophe GUILLOTEAU – Président du Conseil Départemental du Rhône et de Madame Sophie CRUZ du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, les Co-financiers de l'École.**
Les élus sont attendus à 9h00 pour préparer la salle.
- **Les vœux de la CCMDL auront lieu le vendredi 18 janvier 2019 à 18h00 à la Salle des fêtes**

La séance est levée à 22h37

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 7 Février 2019 à 20h30

DIMANCHE 10 FEVRIER 2019

DUERNE
14h30



LOTO

Au profit de l'école des Courtines

A la Salle des fêtes



Voyage au choix (valeur 750 €)

Bon TWA

Over Board

Vol en Paramoteur

Repas Gourmands

Instant bien-être

Places de concert Trois cafés

Gourmands

4 séries:

*Femme, homme,
enfant, et loisirs*

+

*1 super loto avec
achat sur place de
nouvelles grilles !*

Le carton : 3.50 €

3 achetés = 1 gratuit

Buvette, confiseries, gâteaux

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Organisé par l'OGEC de Duerne.

RECRUTEMENT POUR LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES DE DUERNE

Nous recherchons une personne intéressée pour intégrer le projet de création de la MAM de Duerne.

Si vous êtes assistant(e) maternel(le) ou travaillez dans le secteur de la petite enfance, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre CV et lettre de motivation :

par mail: zigelisa69@hotmail.com

par courrier: Mme Banse Laurine 3 chemin du Pontel 69850 Duerne.

*Une vache vit une girafe, reine du Carnaval,
Qui lui semblait de grande taille,
Envieuse, s'étend, s'étire et se travaille,
Pour égaler l'animal en grandeur,
Et devenir à son tour l'objet de tous les regards.
Les Monts sont pleins de gens qui ne sont pas plus sages,
Et qui, en ce jour de Carnaval, oseront devenir leurs incroyables personnages.*



Pour que cet événement intercommunal vous ressemble, pour ce temps de partage soit accessible à tous, inter-associatif, intergénérationnel et festif, rejoignez notre équipe !! Quelques soient vos envies et vos idées, votre carnaval a besoin de vous. Si vous êtes intéressé, contactez Solène et Marie, Coordinatrices de l'événement au 06.31.39.90.55 ou 06.73.61.90.51



VENTE DE BRIOCHES

Samedi 26 Janvier 2019

Chers Duernois(es),

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole des Courtines vous informent de leur traditionnelle vente de brioches de début d'année.

Elle se déroulera le samedi 26 janvier sur la commune, avec différentes équipes de parents et enfants qui viendront vous proposer à votre porte de délicieuses brioches. Le prix des brioches sera selon votre générosité.

Nous vous rappelons que les bénéfices de cette vente permettent de réduire le coût des différents intervenants (sport...) et sorties (spectacles, classes découvertes...) proposées aux élèves de la maternelle au CM2, par les enseignants de l'école des Courtines.

Merci d'avance de votre participation et de leur réserver un bon accueil !

L'Equipe de l'APED

Sortie de ski à MARGERIAZ Le samedi 02 février 2019

L'association des familles de Duerne organise une sortie de ski familiale ouverte à tous, parents et enfants.

Le départ aura lieu à 6h15 en bas du village et le retour est prévu vers 19h/19h30.

Un café, chocolat, où jus d'orange avec croissant seront offerts le matin en arrivant à la station.

Prévoir le pique-nique, un goûter, des affaires de rechange, des lunettes, crème solaire et stick pour les lèvres.



Tarif car + forfait pour les adhérents 30 €

Tarif car + forfait pour les non adhérents 34 €

Tarif car pour les promeneurs adhérents 16 €

Tarif car pour les promeneurs non adhérents 20 €

**Réduction de 3€ à partir
du 2ème enfant inscrit
par famille**

Vous pouvez louer votre matériel à Margérian, au ski club de Chazelles sur Lyon (à côté du cinéma) ou à skis services 69 à St Martin en Haut (<http://www.skis-services69.fr/>)....

Vous pouvez également prendre une assurance pour les pistes au prix de 3€/pers. Ce montant est à ajouter au prix initial. Merci de le signaler lors de l'inscription.

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire à des cours de ski avec l'ESF, merci de nous le signaler par mail afin de pouvoir bénéficier du meilleur tarif.

Pour les enfants mineurs non accompagnés de leurs parents, merci de préciser le nom d'un adulte accompagnateur responsable. (Compléter l'attestation ci-dessous)

Les places étant limitées, veuillez-vous inscrire le plus rapidement possible en déposant le coupon réponse ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie **au plus tard le 20 janvier 2019.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mélanie PONCET au 06.86.76.04.13 ou par mail adfduerne@yahoo.fr

✂ -----

Famille _____ Adhérent : Oui Non

Nombre d'adultes _____ Nombre d'enfants _____

Assurance : Oui Non Si oui, _____ x 3 € = _____ €

Car + forfait(s) _____ € Promeneur(s) _____ €

Prix à payer : _____ €
(Chèque à l'ordre de l'association des familles de Duerne)

✂ -----

AUTORISATION PARENTALE

(A compléter si l'enfant mineur est accompagné par une personne autre que ses parents)

Je soussigné(e): _____

Adresse: _____

Tel fixe: ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Autorise mon(mes)enfant(s): _____ Né(es) le : 1- ____ / ____ / ____ 2- ____ / ____ / ____

A participer à la sortie de ski du 02 février 2019 organisée par l'association des familles de Duerne.

Nom et prénom de l'adulte responsable : _____

J'autorise _____ à faire pratiquer toute intervention chirurgicale et soins dont l'urgence sera constatée par un médecin.

Le ____ / ____ / ____
Signature précédée de « lu et approuvé »

Atelier :

« VOYAGE AU COEUR DE SOI »

(animé par Géraldine de « Une Pause Bien Etre » et organisé par l'association des familles de Duerne)

Intéressé pour une méditation guidée pour découvrir votre Moi Intérieur ?

Je vous accompagne avec une histoire à aller dans votre Moi profond. Elle vous aidera à cheminer sereinement sur votre parcours de vie.

Venez découvrir cet atelier le **21 Janvier 2019 de 20h30 à 22h** salle Marius Déal de Duerne.

Et pourquoi pas continuer tous les 4èmes lundis de chaque mois avec de nouvelles aventures...

Pour plus de confort, apporter un plaid et un coussin.

TARIF : 5€ la 1ère séance.

Si vous souhaitez continuer votre voyage, un acompte vous sera demandé.

Renseignements et inscription auprès de **Géraldine : 06.01.63.24.79**

(Le nombre de places étant limitées, pensez à vous inscrire rapidement)



[Cherche nounou à domicile sur Duerne](#)

Nous recherchons une personne de confiance et sérieuse pour assurer la garde périscolaire à notre domicile de nos 3 enfants (8 ans, 6 ans et 2 ans) à partir du mois de Janvier 2019.

Horaires : 16h30 à 19h30

Jours : Mardi, Jeudi et Vendredi

Contact au 06 67 99 80 33

CLUB « ARC EN CIEL DU SOIR »

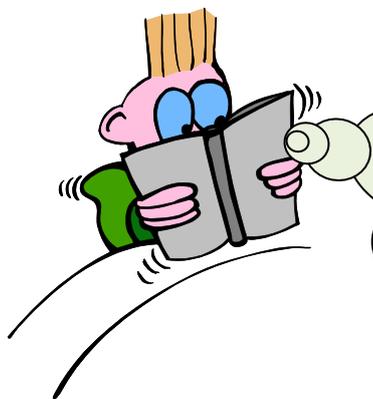
Les « Anciens » ont accueilli 2019 avec entrain Dès le 3 janvier : Assemblée Générale avec ses rubriques habituelles : rappel des activités de l'année écoulée, présentation des comptes de l'association, discussions autour de quelques questions et renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration. Après de longues années de dévouement, Louis Vernay n'a pas souhaité se représenter, il a été remplacé par Alain Besson. Bienvenue à lui et encore grand merci à Louis Vernay....

Jeudi 10 janvier : partage de la galette et tirage des « Rois » puis réunion du Conseil d'Administration pour élire le nouveau bureau. En voici la composition :

Présidente : Claudette VINCENT Vice-Présidente : Ginette MAHY
Trésorière : Chantal REYNARD Trésorière adjointe : Jacqueline JULLIEN
Secrétaire : J. Jo PONCET Secrétaire adjoint : Alain BESSON

Ce bureau souhaite une bonne année à tous les Duernois et rappelle à ceux qui recherchent un peu de compagnie que le jeudi après-midi, la salle Marius Déal leur est ouverte pour un moment de convivialité.





Bonne
Année !

Bibliothèque



Animation :

Atelier "Art Plastique"

avec la participation d'une intervenante extérieure.

Samedi 9 février

Inscriptions possibles par e-mail à la bibliothèque : bibliotheque@duerne.fr
Validation après paiement 2,5€. L'animation est ouverte aux enfants de 4 à 11 ans à partir de 14h jusqu'à 16h. (Goûter offert)

Nouveautés :

Lou (T8) de Julien Néel

Les nombrils (T8) de Drague et Dubuc

Cédric (T32) de Laudec et Dubuc

Journal d'un dégonflé (T13) de Jeff Kinney

Pascalou de Albert Ducloz

Une douce odeur de pluie de Jojo Moyes

Les grillons du fournil de Josette Boudou

Valentine ou la belle saison de Anne Laure Bondoux

Un père Noël en pyjama de Céline Claire

Expo
Peinture
Farnaz Pishro
à la
Bibliothèque

Statistiques :

Le nombre de prêts a évolué à la hausse une nouvelle fois en 2018.

6740 ouvrages ont été prêtés cette année.

L'équipe de la bibliothèque se réjouit de cette constante progression qui récompense l'énergie consacrée.

Adhésion et Renouvellement :

Une carte sera attribuée à chaque lecteur qui pourra à sa guise aller choisir des livres dans toutes les bibliothèques de notre réseau. Venez découvrir tous les avantages de la

Carte Unique...

Porte ouverte

Dimanche 20 janvier

De 9h à 12h

Assemblée Générale de la Maison des Jeunes

Parents / jeunes Duernois,

Dimanche 20 Janvier, 14h30 à la MJ,

Vous êtes toutes et tous conviés à notre Assemblée Générale annuelle, pour venir découvrir ou re-découvrir notre maison des jeunes, nos bilans 2018, nos événements, l'élection du bureau et pour finir nous dégusterons la fameuse galette des rois.

Vous avez au moins 14 ans ! Ce jour là est une bonne occasion si vous le souhaitez, de prendre votre carte de membre de la MJ et venir intégrer une aventure incontournable pour chaque Duernois depuis 30ans.

Au plaisir de vous voir parmi nous,

Les membres du bureau de la MJ des loup'phoques.

CHIFLAOS présente

LA VOIX DE JOHNNY

avec

Jean-Baptiste Guegan

Le Concert Hommage

SAMEDI 25 MAI à DUERNE

Concert 21h (sous chapiteau)

Entrée : 25€

billets en vente courant février

+ d'infos sur www.cad-duerne.fr & facebook

Janvier Février 2019



*cinéma itinérant
des Monts du Lyonnais*

Tout le programme complet sur
www.cinemontsdulyonnais.fr

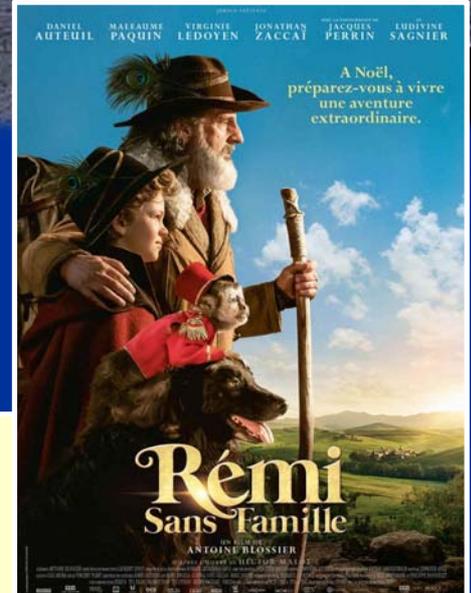


Tél : 07 71 25 31 83

Un film magique comme la potion



ASTERIX
**LE SECRET DE LA
POTION MAGIQUE**
ANIMATION, FAMILLE
Français / sortie le 5 déc 18 / 1h25
De Louis Clichy, Alexandre Astier
A partir de 3 ans



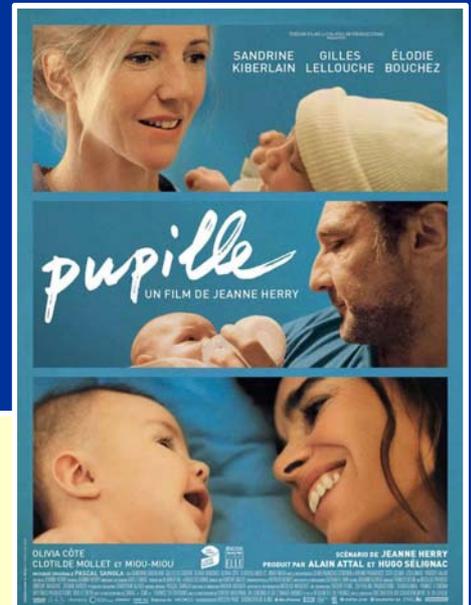
REMI SANS FAMILLE
AVENTURE, FAMILLE
Français, Sortie le 12 déc 18 / 1h49
De Antoine Blossier, Avec Daniel Auteuil,
Maleaume Paquin, Virginie Ledoyen

Une adaptation fidèle et réussie

Du très grand spectacle



SPIDER-MAN :
NEW GENERATION
ANIMATION, ACTION
Américain / sortie le 12 déc 18 / 1h57
De Bob Persichetti, Peter Ramsey
A partir de 6 ans



PUPILLE
DRAME
Français / Sortie le 5 déc 18 / 1h47
De Jeanne Herry, Avec Sandrine Kiberlain,
Gilles Lellouche, Élodie Bouchez

Un film bouleversant de justesse

CONTACTS VILLAGES

BRULLIOLES Elsa Del Zotto 06 41 01 54 84
BRUSSIEU Alain MONEYRON 06 31 63 20 24
CHAZELLES Daniel Minton 04 77 54 21 64
CHEVRIERES Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17
DUERNE Jérôme BARANGE 06 78 89 57 99

FONTANES Pascal BONNEFOY 04 77 20 79 04
GRAMMOND Marina VILLARD 04 77 20 61 66
HAUTE-RIVOIRE François FAURE 06 50 77 71 64
MONTROTIER Michel CROIZER 09 54 33 03 36
St CLEMENT Laurent COMTE 04 74 26 33 69

St HEAND Dominique COPERE 04 77 30 91 70
St LAURENT Laure CHAVE 06 68 53 41 84
VIOLAY Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28
VIRIGNEUX Denis MASSET 04 77 94 42 79

TARIFS : NORMAL 5 € / REDUIT (- de 16 ans) 3,5 € / PASS Région : 1 € / 3D : +1 €

Abonné ADULTE 4,50 € / Abonné JEUNE 3 € / Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €



Un témoignage précieux sur le quotidien des soignants DE CHAQUE INSTANT

DOCUMENTAIRE

Français / Sortie le 29 août 18 / 1h44 / De Nicolas Philibert

1 projection discussion à MONTROTIER le mercredi 23 janvier 20h30

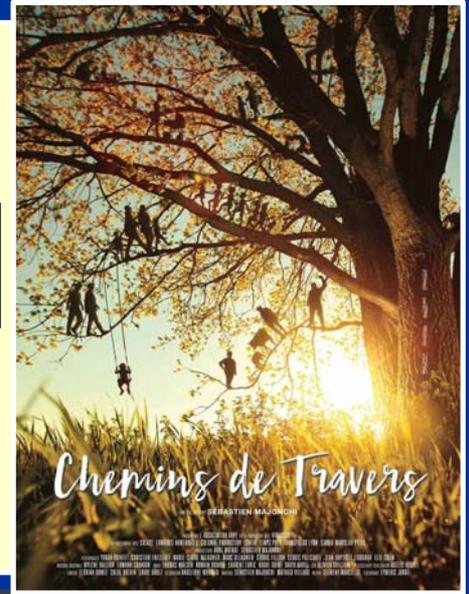
Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes gens, filles et garçons, se lancent dans des études en soins infirmiers. Entre cours théoriques, exercices pratiques et stages sur le terrain, ils devront acquérir un grand nombre de connaissances, maîtriser de nombreux gestes techniques et se préparer à endosser de lourdes responsabilités. Ce film retrace les hauts et les bas d'un apprentissage qui va les confronter très tôt, souvent très jeunes, à la fragilité humaine, à la souffrance, aux fêlures des âmes et des corps. C'est pourquoi il nous parle de nous, de notre humanité.

Des émotions, des histoires de vies... CHEMINS DE TRAVERS

DOCUMENTAIRE / Français / 2018 / 1h45 / De Sébastien MAJONCHI

2 projections discussions en présence de membres de l'équipe du film
HAUTE RIVOIRE lundi 28 janvier 20h30
VIRIGNEUX lundi 4 février 20h00
Tarif unique : 4,50 euros

Désastre écologique, études scientifiques alarmantes, crise économique... À travers les itinéraires croisés de **6 personnes des Monts du Lyonnais**, le film se balade entre les histoires qu'on nous sert et celles qu'on se raconte. Yohan, Marc, Marie-Claire, Christian, Bob et Pickro (les Cédric's) nous emmènent dans leurs chemins de vie et abordent, avec leurs regards, des thèmes actuels tels que les semences, la désobéissance civique, l'agriculture biologique. Par des témoignages simples et accessibles Chemins de travers dépeint une expérience rurale où la joie se mêle à la révolte pour donner une réponse exaltée, déposée aux pieds des certitudes.



Séances	Du 9 au 22 janvier		Du 23 janvier au 5 février			
	Astérix	Rémi sans famille	Spider-Man	Pupille	De chaque instant	Chemins de travers
BRULLIOLES	Jeu 10 jan 18h15	Jeu 10 jan 20h30	Jeu 24 jan 18h15	Jeu 24 jan 20h30		
BRUSSIEU	Ven 18 jan 18h30	Ven 18 jan 15h00 & 20h30	Ven 1 ^{er} fév 18h30	Ven 1 ^{er} fév 15h00 & 20h30		
CHAZELLES	Ven 11 jan 18h00	Ven 11 jan 20h30	Ven 25 jan 18h00	Ven 25 jan 20h30		
CHEVRIERES	Mar 15 jan 20h30					
DUERNE		Ven 18 jan 20h30		Ven 1 ^{er} fév 20h30		
FONTANES	Sam 19 jan 17h30	Sam 19 jan 20h30	Sam 2 fév 17h00	Sam 2 fév 20h30		
GRAMMOND		Mer 16 jan 20h30				
HTE RIVOIRE	Sam 12 jan 15h00	Sam 12 jan 20h30	Sam 26 jan 17h00	Sam 26 jan 20h30		Lun 28 jan 20h30
MONTROTIER	Mer 16 jan 17h00	Mer 16 jan 14h30 & 20h30	Mer 30 jan 17h00	Mer 30 jan 14h30 & 20h30	Mer 23 jan 20h30	
ST CLEMENT		Sam 19 jan 20h30				
ST LAURENT	Mar 15 jan 18h00	Mar 15 jan 20h30	Mar 29 jan 18h00	Mar 29 jan 20h30		
ST HEAND	Mer 9 jan 17h30	Mer 9 jan 20h30	Mer 23 jan 17h30	Mer 23 jan 20h30		
VIOLAY	Sam 12 jan 18h00	Ven 11 jan 20h30	Sam 26 jan 18h00	Ven 25 jan 20h30		
VIRIGNEUX	Dim 20 jan 17h00	Dim 20 jan 20h30				Lun 4 fév 20h00

Avec le soutien du Centre National de la Cinématographie, des 14 Communes du circuit et de la CCMDL

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Les matinées découvertes de MASCARADE



Spontanéité

Acceptation de soi

Capacité d'imagination

Initiation à l'improvisation théâtrale

Lundi 18 et mercredi 20 février 2019

Salle Marius Deal de Duerne de 9h30 à 12h

Sens de la répartition

Confiance en soi

Aisance à l'oral

GRATUIT ET OUVERT A TOUS

Inscriptions : |

mascarade.theatre@gmail.com

Sébastien PONCET : 06 48 40 98 51

Com'Monly, le réseau de bibliothèques

C'est la bibliothèque de Duerne qui avait été choisie pour l'inauguration de Com'Monly, le réseau de bibliothèques des monts du Lyonnais, en présence d'un florilège d'élus, allant du conseiller municipal au député, une présence soulignant l'importance de cette mise en commun des catalogues de 23 communes du territoire pour sa politique culturelle.

143 000 documents disponibles

Au travers du portail, il sera dorénavant possible d'accéder à près de 143 000 documents divers, livres, films, musique et jeux, et pour cela, il suffira d'être inscrit dans une des bibliothèques du territoire (l'inscription est également possible sur le site commonly.fr). Il sera possible de prolonger un prêt, consulter les nouveautés, gérer les abonnements de toute la famille, depuis le portail Internet. Il sera également possible de réserver un document et se le faire livrer dans la bibliothèque de sa commune puisque un réseau de navettes a été mis en place.

300 bénévoles s'investissent

Un réel bond en avant dans le domaine de la Culture pour le territoire. Tous les élus, au travers de leurs discours, ont souligné le fait que le fonctionnement d'une telle structure ne serait pas possible sans l'investissement des plus de 300 bénévoles du réseau.

PRATIQUE www.reseaudmonts.bibenligne.fr

Raphaël Pin, coordonnateur de Com'Monly

Raphaël Pin a œuvré 18 mois pour la Communauté de communes des monts du Lyonnais (CCMDL) comme coordonnateur pour la concrétisation du beau projet de mise en réseau de 23 bibliothèques du territoire. « Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières si ce n'est le nombre de références à compiler, en effet le réseau dispose de près de 143 000 ouvrages de tous types. J'ai plutôt constaté une bonne volonté de tous les intervenants, élus, salariés, et bénévoles pour la réussite de ce projet qui est primordial pour l'ouverture à la Culture sur le territoire. »

NDLR : Ne possédant pas les droits sur les photos, celles-ci ne paraissent pas dans cet article

Duerne - Conseil Municipal

Les travaux de l'école avancent malgré quelques avenants

Malgré quelques avenants, les travaux de l'école se poursuivent et les bâtiments devraient être livrés début mars pour les primaires, fin avril pour les maternelles

Les tests d'étanchéité et de caméra thermique sont globalement satisfaisants, seules quelques retouches ont été nécessaires. La commune espère une livraison du bâtiment des primaires après les vacances de février et du bâtiment des maternelles en avril.



Par contre les avenants affluent, dus à de nombreuses modifications ou à des omissions. À décharge, il n'est pas toujours facile de prévoir l'intégralité des travaux dans des bâtiments existants. La totalité des avenants avoisine les 20 000 €. Des pénalités de retard (29 semaines) seront affectées à l'entreprise de charpente. La voirie et les trottoirs autour de l'école ayant subi de nombreuses dégradations seront refait à

l'issue des travaux.

Pas d'abattement à la taxe d'aménagement

Le conseil a décidé de ne pas appliquer d'abattement à la taxe d'aménagement exigible pour tous les permis de construire. Cette taxe est censée compenser le financement des réseaux par la collectivité, elle est maintenant accompagnée d'une taxe archéologique. Le montant total est important, il est indispensable que les pétitionnaires se renseignent auprès des mairies pour éviter toute surprise ultérieure.

Un cahier de doléances et une réunion publique

En réponse à l'organisation du grand débat national, la municipalité a ouvert un cahier de doléances et propose une réunion publique ouverte à tous, Duernois ou non pour débattre des préoccupations des citoyens. Celle-ci aura lieu le jeudi 31 octobre, à 20 heures à la salle des Fêtes de Duerne.

Duerne - Vœux du maire

De nombreux chantiers arrivent en 2019



La Région sera partenaire des différents projets. Photo R. COLLOMB

- Lors de ses vœux, Jean-Claude Picard, maire de Duerne, a rappelé les chantiers en cours, notamment la **construction de la nouvelle école**, qui a fait couler beaucoup d'encre pour la défaillance de l'entreprise de charpente. Il a tenu à préciser que le chantier était désormais sur de bons rails et a remercié le Département, la Région et l'État pour leur financement.
- **L'adressage de l'ensemble des habitations** est en cours, un équipement indispensable à l'arrivée de la fibre. Les travaux débuteront dans le courant de l'année 2019.
- **Les travaux de la nouvelle station d'épuration** seront lancés au mois d'avril et seront portés par la communauté de communes, qui détient la compétence d'assainissement.
- **Les travaux de sécurisation de l'église**, pour lesquels le Département a voté une subvention de 41 893 €, débuteront dans l'année.
- Autre chantier pour 2019 : **l'étude du nouveau quartier**, qui devrait pouvoir intégrer une structure d'accueil Aidants aidés.

Pour apprendre à faire ses propres démarches sur les sites de la Sécurité sociale, la CAF, la MSA, le Pôle Emploi, le service des impôts, la carte grise etc.

Les Maisons de Service Au Public, MSAP mettent en place GRATUITEMENT des cycles d'initiation aux démarches administratives en ligne

Groupes de 8 à 10 personnes

Les jeudis après midi

Durée : 6 semaines

Le contenu :

Les bases d'Internet et l'utilisation d'une boîte mail

Utilisation des sites suivants : Ameli (Sécurité sociale) Impôts, CAF, CARSAT, MSA etc.

Trucs et astuces pour bien utiliser la souris ou une clé USB

Inscriptions obligatoires :

MSAP de St Symphorien sur Coise : **04 78 19 05 14**

Du 17 au 21 février OU du 11 avril au 16 mai

MSAP de St Laurent de Chamousset : **04 74 26 50 78**

Du 28 février au 4 avril OU du 23 mai au 4 juillet

EXPO'

Evolution de l'agriculture dans les Monts du Lyonnais



Projection-débat

proposé par l'Araire
vendredi 15 février à 20h
à la Maison de Pays

Du 12 janv. au 24 fev. 2019

Maison de Pays
Saint-Martin-en-Haut

Entrée libre.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
(Fermé le jeudi matin)

Dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h

Monts du.
Lyonnais
Communauté
de Communes



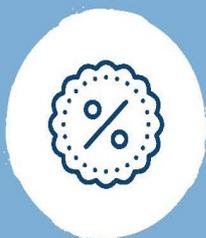
www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr

Pour toute question

impots.gouv.fr

LES ÉTAPES DU CALENDRIER

DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE



Depuis 2018

Les usagers ont connaissance de leur taux de prélèvement et peuvent choisir leurs options dans leur espace particulier :
Taux individualisé, taux non personnalisé ou trimestrialisation des acomptes.

En 2019

A partir du 2 janvier 2019, les usagers pourront déclarer un changement de situation de famille ou actualiser leur taux personnalisé à la suite d'une évolution de leurs revenus.



Pour toute question

impots.gouv.fr



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

COMMENT GÉRER MON PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ?

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

L'IMPÔT S'ADAPTE

IMPOTS.GOUV.FR

À VOTRE VIE



MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS

LES OPTIONS DÉJÀ OUVERTES

Si vous le souhaitez, vous pouvez **gérer votre prélèvement à la source** dans votre **espace particulier sur impots.gouv.fr** et choisir une ou plusieurs de ces options :

- 1 Individualiser votre taux de prélèvement à la source :** si vous êtes marié(e) ou pacsé(e) et qu'il existe **une différence importante de revenus** dans votre couple. Pour vous aider dans votre choix, votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 affiche le taux appliqué au foyer et les taux individualisés.
- 2 Ne pas transmettre votre taux de prélèvement personnalisé à votre employeur :** un taux non personnalisé sera alors appliqué par votre employeur et vous devrez, si ce taux est inférieur à votre taux personnalisé, **payer tous les mois un complément** à l'administration fiscale en utilisant le service « gérer mon prélèvement à la source ». Cette option est personnelle et ne s'applique pas aux revenus de votre conjoint. En cas de versement insuffisant, **une pénalité pourrait être appliquée.**
- 3 Trimestrialiser vos acomptes sur vos revenus fonciers, indépendants (BIC, BNC, BA) :** par défaut le prélèvement est mensuel mais vous pouvez opter pour un prélèvement trimestriel (réalisé le 15 février, le 15 mai, le 15 août et le 15 novembre). Vous pouvez aussi **mettre à jour vos coordonnées bancaires**. Les options pour la trimestrialisation prises en 2019 seront valables en 2020.

Dès 2018, vous pouvez **consulter l'historique de vos actions**.

LES NOUVEAUX SERVICES EN 2019

Dès le 2 janvier 2019, vous aurez accès à de nouveaux services :

- 1 Déclarer un changement de situation :** en cas de changement de situation de famille (mariage ou PACS, divorce ou rupture de PACS, naissance, décès de votre conjoint), vous devrez le déclarer dans les 60 jours pour actualiser votre taux, sans attendre le dépôt de votre prochaine déclaration de revenus. Ainsi votre impôt s'adaptera à votre nouvelle situation.
- 2 Actualiser votre taux personnalisé suite à une hausse ou une baisse de vos revenus :** si votre situation évolue fortement à la hausse (augmentation de salaire, nouvel emploi) ou à la baisse (retraite, chômage, départ d'un locataire), vous pouvez actualiser votre taux sans délai. Les demandes d'actualisation à la baisse sont soumises à conditions (cf. site impots.gouv.fr).

A partir de 2019, vous pourrez **consulter l'historique de vos prélèvements** et ainsi suivre le détail des retenues effectuées par votre collecteur (employeur, caisse de retraite, pôle emploi...) et des prélèvements effectués sur votre compte bancaire par l'administration fiscale. Vous pourrez également consulter l'historique de vos actions.

LES AUTRES INFORMATIONS

Si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez contacter les services de l'administration fiscale :

Si vous n'avez pas d'ordinateur ou de connexion internet, ou si vous n'avez pas encore de taux personnalisé : toutes ces actions peuvent être effectuées à votre demande par un agent de l'administration.

- en appelant le nouveau numéro spécial « prélèvement à la source » disponible dès le 2 janvier 2019

0 809 401 401

Service gratuit
→ prix appel

- ou au guichet de votre centre des Finances publiques

Pour toute question sur le prélèvement à la source ou sur la gestion de vos prélèvements, l'administration fiscale reste votre interlocuteur unique.

PLUS D'INFORMATIONS

Dans le service « gérer mon prélèvement à la source », vous avez accès à :

- Une vidéo de présentation du service
- Des réponses aux questions fréquentes

CHAMBRES D'AGRICULTURE - ÉLECTIONS 2019
**POUR L'AGRICULTURE
JE VOTE !**



NOUVEAUTÉ 2019 : VOTEZ EN LIGNE
ou par voie postale jusqu'au 31 janvier.

www.jevoteenligne.fr/chambres-agri2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE